

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 17 juin 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 23 juin 2025

### SPORTS - DÉPLOIEMENT DU SITE DE VENTE EN LIGNE - MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LES ACTIVITÉS DES PISCINES ET DE LA PATINOIRE ET DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DE CES ÉQUIPEMENTS

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Ségolène BARDET pouvoir à Nicolas ROBIN, Jacques BILLY pouvoir à Johann SPITZ, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Aurore NADAL, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Eric PERSAIS, Patricia DOUEZ pouvoir à Franck PORTZ, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Philippe LEYSSENE pouvoir à Nadia JAUZELON, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Michel PAILLEY pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU, Florent SIMMONET pouvoir à François GUYON, Nicolas VIDEAU pouvoir à Rose-Marie NIETO.

#### Titulaire absent suppléé :

Philippe MAUFFREY par Laurence REY.

#### Titulaires absents :

Cédric BOUCHET, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Bastien MARCHIVE.

#### Titulaires absents excusés :

Thierry DEVAUTOUR, Christophe GUINOT.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 23 JUIN 2025

#### **SPORTS - DÉPLOIEMENT DU SITE DE VENTE EN LIGNE - MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LES ACTIVITÉS DES PISCINES ET DE LA PATINOIRE ET DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DE CES ÉQUIPEMENTS**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais et plus particulièrement la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire »,

Vu la délibération C-39-02-2025 du 10 février 2025 modifiant les conditions générales de vente des piscines et de la patinoire ;

Les conditions générales de vente (CGV) des piscines et de la patinoire régissent les rapports entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et les usagers de ces équipements sportifs durant les périodes d'ouverture au public. Elles précisent notamment les tarifs, les modalités d'acquisition des droits d'entrées pour chaque prestation, les durées de validité, prolongations possibles, conditions de remboursement, etc.

Afin de faciliter la diffusion d'informations auprès des usagers et de permettre la vente en ligne des prestations proposées par les piscines et la patinoire (droits d'entrées, cartes d'abonnement, cours, animations, etc.), un portail dématérialisé a été déployé depuis le mois d'avril 2025 notamment pour la vente en ligne d'entrées unitaires, abonnements et rechargement des cartes à points.

Pour permettre désormais l'accès à la réservation et l'achat des activités, à partir de septembre 2025, et ainsi de prendre en compte ces nouvelles modalités de vente en ligne, qui viendront en complément de la vente physique, il convient d'actualiser les conditions générales de vente des piscines et de la patinoire (les compléments apportés apparaissent en italique dans le document) ainsi que les règlements intérieurs de l'ensemble des équipements (piscines et patinoire).

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les conditions générales de vente modifiées pour les activités des piscines et de la patinoire ;

- Approuve les modifications des règlements intérieurs des équipements correspondants.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Claire RICHECOEUR**

**Jérôme BALOGÉ**

**Secrétaire de séance**

**Président**